



COMMUNE
DE
SAINTE ANASTASIE

RELEVÉ des DECISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 16 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasia régulièrement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes POULLET Danielle - -- BAECKER Sybille - -- MM AUBIN Dimitri - BECHARD Alain- COULON Daniel – REBUFFAT Jacky - Mmes PANAFIEU Blandine – MENALDO KEBDANI Nadia -

ABSENTS EXCUSES : Mmes SCHMITT Marie Gil - DE CORO Jessica - ARNAUD GIBOULET Sophie - MM NEVEU James - ALTIER Jonathan –

PROCURATIONS : Mme SCHMITT MG à Mme BAECKER S.
Mme DE COROC J. à Mme HURLIN
Mme ARNAUD GIBOULET S. à M. TIXADOR
M. NEVEU J. à Mme POULLET D.

Soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance.

1. Désignation du secrétaire de séance : Madame Nadia MENALDO KEBDANI est désignée secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 25 septembre 2024 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité.
3. Approbation du plan de financement et des travaux sur le poste ORATOIRE, sous maîtrise d'Ouvrage du SMEG :
Les travaux et le plan de financement correspondant sont approuvés à l'unanimité.
4. Attribution du marché de travaux sur le chemin des Gours : point retiré de l'OJ dans l'attente du retour des offres après négociation.

Le Maire,

Gilles TIXADOR



Porte des Gorges du Gardon - Site classé